

Deux militants djihadistes déçus de leur nationalité française

Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 02 janvier 2023

Source [Valeurs actuelles] : Deux binationaux, l'un franco-marocain, l'autre franco-turc, ont été déçus de leur nationalité française pour avoir appartenu à des groupes djihadistes.

C'est une mesure rare mais qui peut se révéler salutaire. Comme l'a révélé [Le Figaro](#) vendredi 30 décembre, deux binationaux condamnés pour des délits assimilés à des actes de terrorisme ont été déçus de leur nationalité française par décision du Premier ministre après avis du Conseil d'État.

Le premier concerné par cette mesure exceptionnelle est Mohamed Mazouz, un Franco-Marocain radicalisé, condamné le 30 novembre 2017 à une peine de sept années de prison (enlever virgule) pour participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'actes de terrorisme.

Originaire de la région d'Orléans, il aurait appartenu à un groupe d'une vingtaine de jeunes partis combattre en Syrie en 2014. Ce dernier, « âgé de 33 ans au moment de sa condamnation », « tenait un kebab jouxtant une mosquée à Orléans où se retrouvaient les islamistes ».

Le second déçu est Murat Turgut, un Franco-Turc radicalisé et militant djihadiste, condamné par le tribunal correctionnel de Paris le 15 novembre 2018 à quatre ans de prison pour avoir participé à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte de terrorisme commis en 2015 et 2016. D'après *Le Figaro*, ce dernier appartenait lui aussi à une filière de recrutement, acheminant des combattants dans les zones contrôlées par les groupes jihadistes en Syrie et en Irak.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

02/01/2023 01:00